

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Comité Monétaire et Financier National du Congo s'est réuni en session ordinaire, le vendredi 14 décembre 2012 dans les locaux de la Direction Nationale de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale, à Brazzaville, sous la présidence de Monsieur Gilbert ONDONGO, Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie, des Finances, du Plan, du Portefeuille Public et de l'Intégration, et en présence de Monsieur Lucas ABAGA NCHAMA, Gouverneur de la B.E.A.C.

Monsieur Cédric ONDAYE EBAUH, Directeur National, rapportait les affaires inscrites à l'ordre du jour.

Au cours de cette session, les membres du Comité ont pris connaissance de l'évolution respective des conjonctures économiques internationale et nationale des trois premiers trimestres de l'année 2012 ainsi que des prévisions réajustées pour l'ensemble de l'année.

Le Comité a relevé qu'après une année 2011 difficile, l'activité économique mondiale est demeurée morose au cours des trois premiers trimestres de l'année 2012. Cette évolution s'explique par la conjonction de plusieurs facteurs, notamment la persistance de la crise dans la zone euro, les difficultés budgétaires de l'économie américaine et le ralentissement des économies émergentes. Le FMI, dans son rapport sur les « Perspectives de l'économie mondiale » d'octobre 2012, a revu à la baisse la prévision de croissance mondiale pour l'année 2012, de 3,5 % à 3,3 %, contre 3,9 % en 2011.

Au troisième trimestre 2012, le commerce mondial est resté atone, avec une croissance de 0,3%. L'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) projette à 3,7% pour 2012 la croissance en volume du commerce mondial, contre 5,8 % en 2011.

En dépit de la persistance des tensions inflationnistes dans les pays émergents et en développement (+5,8%), l'inflation mondiale a poursuivi sa décélération à 3,3%, en raison du niveau élevé du chômage et de la sous-utilisation des capacités productives dans les économies avancées.

Le cours du baril de Brent est resté ferme à 109 \$ en moyenne aux deuxième et troisième trimestres 2012 et pourrait s'établir à 112 dollars en fin d'année 2012, en raison des perturbations de l'offre conjuguées au redressement, en cours, de la demande américaine.

Au niveau des taux d'intérêt, les principales banques centrales ont maintenu leurs taux directeurs à des niveaux proches de zéro. Concernant les taux de change, l'euro continue de pâtir de la crise européenne. La monnaie unique européenne s'est dépréciée de 2,5% face au dollar en variation trimestrielle et de 11,4% en variation annuelle. Cette tendance pourrait être endiguée en cette fin d'année 2012, grâce aux réformes décidées, pour surmonter la crise, au dernier Sommet de l'Union Européenne.

Pour ce qui concerne l'activité nationale, les membres du Comité ont relevé que les indicateurs sectoriels sont demeurés globalement bien orientés, en dépit du contexte économique international difficile.

Dans le secteur primaire, l'activité a été caractérisée essentiellement par le repli de la production pétrolière et la timide reprise de l'activité de la branche forestière.

L'activité du secteur secondaire est restée globalement soutenue, en raison de la bonne orientation des activités des industries manufacturières et du BTP, portées par les grands travaux publics.

Le secteur tertiaire a enregistré un regain du trafic ferroviaire, au niveau du trafic marchandises et une consolidation des performances du port maritime et des télécommunications.

Cette évolution s'est produite dans un contexte marqué par l'accentuation des pressions inflationnistes. Selon le Centre National des Statistiques et Etudes Economiques, l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) est ressorti à fin août 2012 à 6,4 % pour Brazzaville et à 3,6% pour Pointe-Noire. La moyenne nationale est ainsi ressortie à 4,1%, nettement au dessus de la norme communautaire maximale de 3,0%. Le principal poste ayant alimenté ces pressions inflationnistes est celui des « produits alimentaires ».

Les membres du Comité ont relevé que la situation monétaire large du Congo s'est consolidée à fin août 2012, avec une croissance de la masse monétaire induite par une progression de 6,9% des avoirs extérieurs nets et de 26,8% du crédit intérieur. S'agissant de la situation bancaire, les membres du Comité ont noté qu'elle a évolué de façon plutôt satisfaisante à fin août 2012, avec une hausse du total des bilans agrégés et des dépôts collectés respectivement de 15,2 % et 14,0 %. Les crédits nets à la clientèle ont augmenté de 34,5 %. Au total, la couverture des crédits par les dépôts a été de 281,8 % contre 332,4 % une année plus tôt, reflétant un plus grand niveau d'engagements de la part des banques. Par ailleurs, six banques sur les neuf que compte le Congo, ont respecté les huit normes prudentielles édictées par la COBAC.

Au niveau du Marché Monétaire, le Comité a relevé la chute des ponctions de liquidités opérées par l'institut d'émission, l'absence d'injections de liquidités au titre du guichet A, la baisse des injections de liquidités au guichet B (moyen terme) et l'absence de transactions interbancaires. Les taux de rémunération des dépôts publics ont été revus à la baisse, à compter du 30 juillet 2012, tandis que les autres taux d'intervention de la Banque sont demeurés inchangés.

S'agissant des perspectives macroéconomiques du pays, les membres du Comité ont noté avec satisfaction qu'elles sont favorables, avec un taux de croissance toujours soutenu à 4,3%, contre 5,8% en 2011. La bonne tenue des activités du secteur hors pétrole (transports, télécommunications, BTP,...) compenserait quelque peu le léger recul attendu de la production pétrolière, du fait du vieillissement des champs pétroliers majeurs. Dans un contexte marqué par l'expansion interne des dépenses publiques et le maintien à des niveaux élevés des prix internationaux du pétrole et des denrées alimentaires, les pressions inflationnistes s'accroîtraient et pourraient situer le niveau d'inflation autour de 3,5% en fin d'année. Il serait alors supérieur à la norme communautaire maximale qui est de 3 %.

En outre, le Comité a été informé des perspectives du Congo en matière de respect des critères de convergence en zone CEMAC. Le pays respecterait trois critères sur les quatre qui fondent l'exercice de surveillance multilatérale.

Enfin, le Comité a pris connaissance des décisions des différentes instances de la BEAC et de la CEMAC./-

Fait à Brazzaville, le 14 décembre 2012

**Le Président du Comité Monétaire
et Financier National,**



Gilbert ONDONGO